

Descriptif :

Le 2 mars 2020, le Haut Conseil à l'Égalité (HCE) a publié le **deuxième état des lieux du sexisme en France**.

Le 2 mars 2020, le Haut Conseil à l'Égalité (HCE) a publié le deuxième état des lieux du sexisme en France, obligation annuelle depuis la loi du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté.

En dépit d'une forte mobilisation de la société civile avec le phénomène #Metoo et de la tenue du Grenelle contre les violences conjugales, le constat reste accablant : les plaintes pour harcèlement sexuel sont en hausse de 46% en 2019 et les mis en cause pour des crimes et délits à caractère sexiste sont très majoritairement des hommes : toutes infractions pénales confondues, 87 % des victimes d'actes sexistes, enregistrées par les forces de l'ordre, sont des femmes et 91 % des mis en cause sont des hommes.

Outre cet état des lieux global du sexisme en France, le HCE s'est penché sur trois domaines spécifiques : le monde du travail, les médias et le milieu politique

Face à ces constats, le Haut Conseil à l'égalité formule 32 recommandations.

Pour Brigitte Grésy, présidente du HCE, « *le sexisme fait système et est présent dans le quotidien des femmes. Il y a urgence à rendre visible et à forger des outils dans tous les domaines, afin de le faire reculer.* »

 [2ème état des lieux du sexisme en France](#) (PDF de 5.3 Mo)